

DÉPENSES DE SANTÉ DANS LE CANTON DE VAUD: +4,7 % EN 2016

Les dépenses totales de santé ont crû de 4,7 % en 2016 pour s'établir à 8,5 milliards de francs. L'ambulatoire hospitalier, les soins à domicile et l'hospitalisation, qui représentent 37 % de l'ensemble des dépenses de santé, expliquent 61 % de la croissance des dépenses vaudoises en 2016. Les dépenses de santé représentent 16,0 % du PIB vaudois, contre 12,2 % en moyenne nationale.

En 2016, les dépenses totales du système de santé vaudois ont atteint 8,5 milliards de francs, en hausse de 380 millions en une année. La hausse relative s'établit ainsi à 4,7 %, légèrement plus faible que la moyenne de ces dix dernières années (+5,3 %). En retranchant du total les dépenses générées par les patients résidant hors du canton (autre canton ou autre pays), les dépenses des patients vaudois s'établissent à 7,8 milliards de francs en 2016, soit 9964 francs par habitant ou 830 francs par mois.

16 % DU PIB CANTONAL

Les dépenses engendrées sur le territoire vaudois représentent 10,5 % des 80,7 milliards de francs du système de santé suisse. A titre de comparaison, le produit intérieur brut (PIB) vaudois représente 8,1 % du PIB national et la population vaudoise 9,3 % de la population du pays.

Le ratio « dépenses totales de santé / PIB » se montait à 12,6 % en 2006 dans le canton de Vaud. Il a régulièrement crû ces dix dernières années pour atteindre 16,0 % en 2016 (+0,5 point par rapport à l'année précédente). Au plan national, ce ratio s'établit à 12,2 % en 2016 (+0,3 point). Le poids plus important de la santé par rapport au PIB dans le canton de Vaud s'explique tant par le numérateur de ce ratio que par son dénominateur: d'un côté, le PIB par habitant est plus bas dans le canton de Vaud qu'en moyenne suisse (-13,5 %), de l'autre, les dépenses de santé par tête y sont supérieures (+13,0 %).

AMBULATOIRE AU SENS LARGE: 57 % DES DÉPENSES

Avec 4,8 milliards de francs, les dépenses pour l'ambulatoire au sens large (ambulatoire hospitalier, libre pratique et soins à domicile) regroupent 57 % du total des dépenses de santé [T1]. L'hospitalisation représente quant à elle 23 % des dépenses et l'hébergement médico-social 14 %. Le solde (6 %) est consacré à la formation universitaire, aux urgences, à la prévention ainsi qu'à l'administration du système de santé. C'est dans l'ambulatoire hospitalier que la croissance relative a été la plus élevée (+10,9 %), suivi par le maintien à domicile (+7,8 %) et l'hospitalisation (+6,7 %). En revanche, la croissance a été inférieure à la moyenne dans la libre pratique (+3,4 %) et négative dans l'hébergement médico-social (-0,4 %).

34 % FINANCÉS PAR LES POUVOIRS PUBLICS

Sans compter les dépenses générées par les patients résidant hors du canton mais en incluant la participation des pouvoirs publics lorsqu'ils se substituent aux ménages (subsides aux primes d'assurance-maladie, aide à l'hébergement, etc.), le Canton participe à 26 % de la facture en 2016, la Confédération et les communes 4 % chacun [F1]. Les ménages¹ assument 33 % de la facture; ils s'acquittent également – à travers les primes de l'assurance obligatoire des soins – de la part des assureurs-maladie, soit 28 %. Le solde est financé par les assureurs fédéraux (assurance-accidents, invalidité et militaire, 4 %).

COÛTS DE LA SANTÉ: +83 % EN VINGT ANS

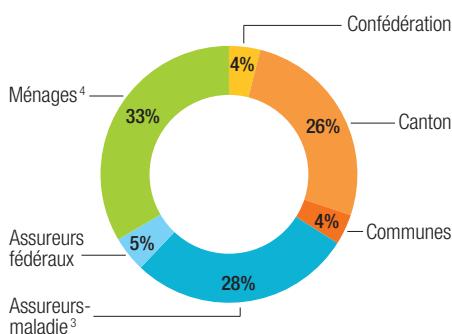
Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur l'assurance-maladie (LAMal) en 1996, les coûts de la santé ont augmenté de 83 % dans le canton de Vaud et de 73 % en moyenne nationale [F2]. Durant la même période, l'indice des prix à la consommation, qui reflète l'évolution générale des prix en Suisse, a progressé d'à peine 10 %. Les salaires nominaux – indice permettant de mesurer l'évolution des salaires en Suisse – ont davantage augmenté (+26 %). | AO

¹ Y compris la participation des assurés, les dépenses des assurances privées ainsi que les dépenses out of pocket.

Source des données: StatVD. OFS. Créa.



[F1] COÛTS DE LA SANTÉ PAR PAYEUR FINAL^{1, 2}, VAUD, 2016



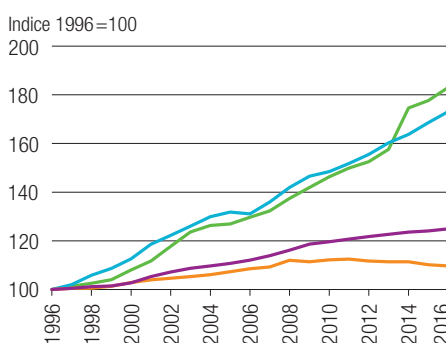
¹ Non compris les prestations fournies dans le canton à une population résidant hors du canton de Vaud.

² En incluant les aides individuelles à la part des pouvoirs publics.

³ Non compris la participation des assurés et les dépenses des assurances privées.

⁴ Y compris la participation des assurés, les dépenses des assurances privées et les dépenses out of pocket.

[F2] COÛTS DE LA SANTÉ, PRIX ET SALAIRES



¹ Ruptures de série en 2003 et 2014.

— Coûts de la santé par habitant, Vaud¹

— Coûts de la santé par habitant, Suisse

— Prix à la consommation, Suisse

— Salaires nominaux, Suisse

[T1] COÛTS DE LA SANTÉ, VAUD, 2016

Type de prestations	En millions de francs	Croissance annuelle
Hospitalisation	1 990	+6,7 %
Ambulatoire hospitalier ¹	808	+10,9 %
Libre pratique ²	3 639	+3,4 %
Maintien à domicile	361	+7,8 %
Médico-social ³	1 182	-0,4 %
Autres dépenses	519	+6,9 %
Total	8 499	+4,7 %

¹ Traitements ambulatoires en hôpital ou en clinique.

² Médecins, dentistes, physiothérapeutes, laboratoires, pharmacies, drogueries, etc.

³ Etablissements pour personnes âgées et pour personnes handicapées.